



ASSOCIATION LOISIRS MONTAGNE

*Association reconnue d'Intérêt Général
Siège Social : le Clot Raffin 05320 La Grave
e.mail : president@loisirs-montagne.fr*

ASSEMBLEE GENERALE du 24 octobre 2020

visio-conférence ZOOM

Ordre du jour

1. Accueil et présentation.
2. Bilan 2020
 - Lecture et vote du rapport moral.
 - Présentation et vote du rapport financier.
 - Présentation du rapport d'activité.
3. Tarifs 2021 : proposition et vote.
4. Présentation et vote du budget prévisionnel 2021.
5. Rappel des objectifs du Projet Associatif - déclinaisons pour 2021
6. Projet d'électrification du Hameau de Clot Raffin - avancement.
7. Composition du Conseil des sages.
8. Renouvellement du Conseil d'Administration
 - Appel à candidature, présentation des candidats et mise au vote.
9. Questions diverses.

Présences et pouvoirs

18 ordinateurs connectés, avec 25 membres présents, dont 21 avec droit de vote.
34 adhérents ont confié un pouvoir valide à un membre présent.

Soit au total 55 droits de vote.

En 2020 90 adhérents sont membres électeurs conformément à l'article 5 des statuts - 2ème paragraphe.

L'enregistrement intégral de l'assemblée générale est conservé.
Les personnes présentes ou représentées sont rappelées en ANNEXE 1.

COMPTE-RENDU

1. Accueil et Présentation

Le président Yves Montagnat ouvre la visioconférence à 17h30. Il accueille les arrivants à l'écran.

Les documents préparatoires ont été transmis à toutes les personnes inscrites.

Comme indiqué dans le dernier message, Amaud est disponible au téléphone pour aider à la résolution d'éventuels problèmes, Morgane agit en tant que secrétaire de séance : elle affiche les documents partagés en fonction de l'ordre du jour et veille globalement au respect des règles de prise de parole (élément essentiel lors des visioconférences), et Tanguy assure la régie générale.

Yves indique qu'il a exprimé lors du dernier CA son souhait de ne plus assurer la fonction de Président de Loisirs Montagne en 2021 ; il souhaite assurer la passation des dossiers et l'accompagnement nécessaire vis-à-vis du successeur. C'est bien sûr le CA post AG qui décidera des différentes fonctions.

2. Bilan 2020

A. Lecture du rapport moral

Yves donne lecture du rapport moral, dont l'intégralité est reprise ci-après :

Chers amis Loisirs-Montagnards,

Merci à tous d'être réunis ce soir en visio pour cette AG d'un genre nouveau. Nous aurions dû, initialement, nous retrouver dans le Puy de Dôme à la maison DUB. Merci à Romain Prouveur en particulier pour nous avoir mis en relation avec ce lieu. Les directives sanitaires du moment en ont décidé autrement tout récemment.

Depuis de nombreuses années, nous parlions de réaliser notre AG dans un lieu différent de l'habitude, c'est donc partie remise encore cette fois-ci. Nous allons persévérer et nous organiser en espérant des jours meilleurs pour l'AG 2021.

*Je conclus le rapport moral de 2019 par ces mots : « **Pour l'heure nous devons conduire la construction du Projet Associatif, inévitablement nous poser les questions qui l'accompagnent et qui alimentent nos échanges. Si nous voulons survivre au temps qui court, une reprise en main globale de nos pratiques paraît inévitable.** »*

Où en sommes-nous alors que 2020 est presque terminée, que pouvons-nous dire à ce sujet ? Sans se cacher derrière les impondérables de la crise sanitaire nous sommes obligés de constater que cette situation a impacté notre réflexion et nos actions dans le domaine du « Projet associatif »

Notre souci premier a été de permettre à Loisirs Montagne de traverser cette période dans les conditions les moins douloureuses possibles et les plus favorables, ceci au moyen de plusieurs objectifs :

- 1. Conserver notre cohésion au travers de réunions régulières, le bureau puis tout le CA se sont retrouvés en vidéo-conférences ce qui a permis de garder la main sur*

- les évènements. Le début et la fin d'année ont connu des réunions en présentiel comme à l'accoutumée.
2. La décision d'ouvrir les chalets n'a jamais été remise en cause tout en s'adaptant aux directives sanitaires.
 3. Suite à un gros dossier « protocole Covid » construit en un weekend par le bureau, transmis aux Mairies de La Grave et de Champoléon et soumis à La Préfecture des Hautes Alpes nous avons obtenu le 16 Juin l'autorisation préfectorale d'ouverture des chalets dans le strict respect de ce protocole
 4. Nos rythmes antérieurs d'ouvertures/travaux ont été bousculés et réaménagés à la mesure des possibilités.

Au niveau du planning des « réservations » terme que nous proposons de remplacer à l'avenir par « propositions de séjours », il est à noter que le Clot Raffin a été moins rempli que les années précédentes. C'est à la fois dû à la situation sanitaire globale mais aussi à l'annulation des semaines sportives organisées et planifiées par L.M. dans le cadre du projet associatif. Elles l'ont été pour les mêmes raisons sanitaires mais aussi faute de participants et de responsables issus de L.M. volontaires. Les Rochas au contraire, ont vu leur fréquentation augmenter.

Dans les 2 chalets nous avons dû annuler des W.E. de début de saison faute d'autorisation. Bien que nous n'ayons pas pu déplier le projet associatif comme nous l'entendions, des changements sont apparus, cette année, dans la manière de demander un séjour pour un responsable. Même si nous n'avons pas réussi à toujours placer suffisamment au centre de nos préoccupations le souci de partage associatif qui nous tient à cœur et que nous voulons transmettre, nous avons bousculé certaines habitudes acquises. A cette occasion je précise que nous avons, pour la 1^o fois mis en place une « pré-demande » pour accéder à un chalet ceci afin de coller au mieux à l'esprit premier du règlement intérieur et pour sortir « du 1^o arrivé 1^o servi... » Le bureau a été amené à valider tel ou tel séjour et à se prononcer, parfois à poser des questions. Cette formule sera amenée à encore évoluer. Dans ce nouveau cadre il est à noter que nous n'avons pas pu donner suite à une demande de séjour au Clot Raffin, au motif de non-respect des règles prévues à notre règlement intérieur, et pour une distorsion flagrante avec les valeurs d'échanges que l'association a toujours voulu promouvoir.

Nombre de résidents dans les chalets prennent encore leur adhésion seulement lorsqu'ils sont sûrs d'obtenir l'accès à un séjour ou au cours d'un séjour. Si c'est une démarche que nous pouvons parfois comprendre nous aimerions inverser ce fonctionnement en motivant une réelle conscience associative. C'est là un de nos espoirs. Il nous est apparu également que l'on pouvait discerner plusieurs petites associations individuelles dans Loisirs Montagne qui se sont constituées au fil des ans et qui sont loin de partager notre projet associatif. La question majeure et récurrente restant : sommes-nous seulement des loueurs, ou voulons nous agir contre cet état de fait, contre « l'entre soi » ?

Nos craintes globales à la fin du 2^o semestre se sont donc trouvées apaisées par un résultat général en demi-teinte que nous n'osions pas espérer en début de saison. Résultat dû à une fréquentation « honorable » pour la période et une baisse du coût des travaux dans les chalets. Le rapport d'activité vous donnera le détail de chaque poste technique.

A l'avenir nous allons continuer à porter notre projet associatif en l'adaptant aux perspectives et réalités rencontrées et nous allons agir pour retrouver des projets soutenus par l'association en

*synergie avec les adhérents et leurs propositions. Il faudra nous montrer à la fois acteurs de changements et adaptables aux perspectives nouvelles.
Engagez-vous !*

Le rapport moral est ensuite soumis à l'approbation de l'assemblée.

Vote à main levée : 0 contre 0 abstention

⇒ **Le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

B. Présentation du rapport financier

Les charges sont approchantes de celles de l'exercice précédent, hasard absolu. Sont compris des frais de déplacement pour un montant de 475 € qui figurent pour la même somme en produits dans la catégorie « dons à l'association ».

Les produits des nuitées sont en hausse aux Rochas mais en baisse au Clot Raffin par suite de plusieurs séjours annulés.

Les recettes d'adhésions (3121€) sont un peu plus faibles que l'année passée (3224 €) qui avait bénéficié de l'effet Cinquantenaire. Nous avons prudemment inscrit 3000 € au budget, l'objectif est donc atteint. A noter : très peu de nuitées « non adhérents » cette année.

La baisse du produit global – atténuée par des dons importants de la part des adhérents (658 €) conduit à un léger déficit une fois les amortissements déduits. Mais, comme nous n'avons pas fait d'investissements, la trésorerie s'améliore.

Toutefois, les 1100 € avancés pour les travaux d'électrification du Clot Raffin - en créance au 30/09/2020 - ne seront pas remboursés mais à inscrire en immobilisations quand les travaux seront exécutés. Il faudra alors y ajouter la même somme, à amortir sur 10 ans.

La situation financière de Loisirs-Montagne nous permet d'appréhender l'avenir avec une certaine confiance, à condition de maintenir une gestion prudente.

Ne sont pas inclus dans ce compte de résultat :

- Les abandons de remboursement des frais kilométriques engagés pour des missions (réunions de CA, travaux d'ouverture, de fermeture et d'entretien des chalets). Ils ne seront déclarés que pour l'obtention des reçus fiscaux au printemps prochain mais on peut les estimer à 7000 km au moins... .

- Le travail bénévole pour la gestion et la communication de l'association ainsi que pour les ouvertures, fermetures et entretien des chalets. Le nouveau plan comptable des associations recommande d'en estimer la valeur.

Les détails du compte de résultat et du bilan de l'exercice présentés en séance sont rappelés en ANNEXE 2.

Vote à main levée : 0 contre 0 abstention

⇒ **Le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

C. Présentation du rapport d'activité

Ouverture des chalets saison 2020 :

Les travaux initialement prévus en Mai n'ont pu se dérouler comme prévu et l'ouverture des chalets n'a pu se faire à cette période comme d'habitude.

Suite à un gros dossier « protocole Covid » construit par le bureau en un week-end, transmis aux Mairies de La Grave et de Champoléon et soumis à La Préfecture des Hautes Alpes nous avons obtenu le 16 Juin l'autorisation préfectorale d'ouverture des chalets dans le strict respect de ce protocole.

Le Clot a donc été ouvert le 21/06 et le marquage adéquat effectué pour recevoir les premiers groupes de la saison dès fin Juin, certains W.E. de mai et début juin ont dû être annulés faute de possibilité d'ouverture.

Aux Rochas, de même, plusieurs W.E. retenus en Mai et Juin ont dû être annulés. L'ouverture s'est faite le 12/07 avec le marquage des locaux, et la semaine « travaux-randos ».

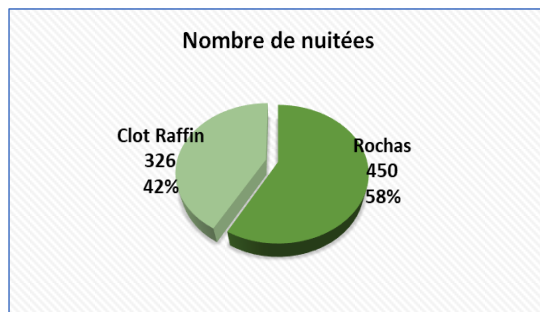
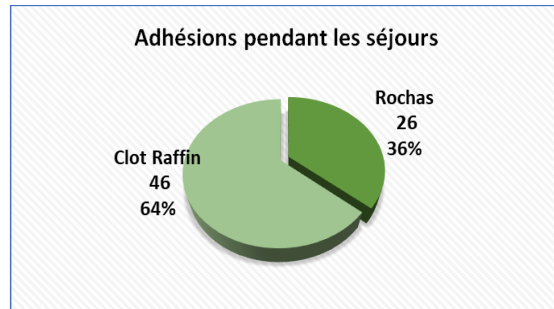
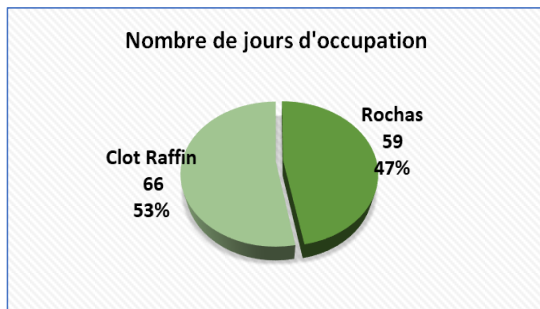
Occupation des chalets

Des résultats satisfaisants malgré l'impact de la crise sanitaire.

Cette année, nous avons mis en œuvre le nouveau processus de réservation qui, globalement, a été bien perçu par les responsables de séjour. Cependant, nous observons toujours les mêmes difficultés, voire réticences pour certains, à utiliser les documents prévus pour rendre compte de leur séjour, ce qui rend le travail parfois très compliqué pour le trésorier en particulier.

Au Clot Raffin, 8 séjours, dont le Conseil d'administration de septembre, ont pu être maintenus entre le 28 juin et le 29 septembre.

Aux Rochas, 9 séjours ont été maintenus entre le 17 février et le 4 octobre.



La vie associative cette année dans et hors les chalets

Des séjours très variés cette année malgré les annulations : de classiques séjours « intergénérationnels » avec des balades et des randonnées qui permettent de faire découvrir la montagne notamment aux plus jeunes, des activités traditionnelles comme les jeux de société et le coupage de bois qui sont aussi des moyens d'apprendre à vivre ensemble. Ces séjours ont réuni 4 ou 5 familles, avec 5 à 10 enfants, et avec observation, toujours très appréciée, d'animaux sauvages.

D'autres ont fêté leur Pacs avec des amis nouveaux à Loisirs-Montagne ; même découverte pour un groupe de musiciens de l'Aisne, amenés là par Jef Prouveur et qui ont bien l'intention de revenir avec en tête le projet de jouer avec des Gapençais.

Vive les partages et les rencontres, c'est le cœur de notre association.

D'autres ont renouvelé avec une pratique un peu perdue : les Rochas en hiver, quasiment coupés du monde, pour une parenthèse au plus près de la nature.

Une semaine de travaux-randos autour de l'électricité aux Rochas pour démarrer la saison d'été, qui donne envie de refaire des chantiers en été, et qui ne concernait pas que des personnes du CA !

Un CA en septembre au Clot Raffin qui nous a donné l'occasion de tester la première neige de la saison.

Dans leur compte-rendu, certains insistent sur l'importance des liens noués depuis longtemps avec les habitants des vallées, sur les travaux faits ensemble et qui fondent notre attachement aux chalets. L'accent est mis aussi sur l'effort nécessaire pour y accéder : Loisirs-Montagne « c'est pas AirBnB ».

Enfin, hors les murs, une randonnée sur le GR 54 pour relier les Rochas au Clot Raffin : 6 jours, 12 personnes venues de toute la France. Un beau temps fort de vie associative qui sera sans nul doute reconduit, à l'identique ou dans une formule similaire.

Merci à tous de raconter ce qu'ils ont vécu là-haut. Sans ces partages, l'association n'existe pas !

Travaux dans les chalets

Il n'a pas été possible, cette année, de maintenir les périodes de travaux prévues dans chacun des chalets en mai.

Cependant, la semaine « travaux-randos » aux Rochas organisée en juillet a permis, entre autres, à des électriciens-adhérents avertis de remettre aux normes l'installation électrique de la cuisine sur laquelle avaient été constatés des manquements. Ces travaux ont été validés par l'artisan électricien chargé de délivrer une attestation de conformité destinée à la Commission de Sécurité.

Divers travaux d'entretien intérieurs et extérieurs ont dans le même temps été entrepris. Les abords avaient été agrémentés dès fin Juin par nos amis gapençais.

En 2021, nous envisageons l'organisation d'une semaine de travaux dans chacun des chalets au cours de l'été, probablement en juillet, de manière à permettre au plus grand nombre d'y participer. Ces périodes seront assorties d'activités de détente (randos, ...).

Les travaux initialement prévus par le CA en 2019 seront poursuivis.

Pour la saison 2021 au Clot voici les travaux à envisager :

Outre les traditionnelles vérifications d'usage et les approvisionnements de début de saison (entretien fosse, entretien abords, sentier, élagage, sécurité, approvisionnement gaz, etc...) nous serons encore dans une année sans gros investissements.

Nombre de travaux de simple entretien ou d'amélioration pour lesquels nous avons les matériaux en stock (lambris petit dortoir, fenêtre cuisine, étanchéité cheminées, Section de gouttière au-dessus de la porte d'entrée, entretien lasure...) pourront s'effectuer à condition d'avoir de la main d'œuvre disponible. Certains travaux commencés demandent à être terminés (mur de soutènement à la source par ex...).

Il serait éventuellement possible de penser à améliorer et étendre le réseau 12V sur le bâtiment sanitaire/petit dortoir. Ceci n'engagerait pas de grosses dépenses.

Aux Rochas, nous avons entamé depuis 3 ou 4 ans l'aménagement du grand dortoir en salle polyvalente (couchage et de pièce de vie / spectacle. Des coffres de rangement des matelas ont commencé à être fabriqués, qu'il faudra terminer et enchaîner sur les autres aménagements.

Des travaux doivent aussi être pensés et réalisés à la prise d'eau, et on réfléchit toujours à l'aménagement de la salle voûtée et à d'autres petits aménagements tels que des bacs de tri, rampe d'accès à l'étage,

Téléphonie :

Il est à noter que le chalet du Clot a été impacté toute la saison par le manque de ligne téléphonique suite à un dégât sur les câbles et poteaux se situant au niveau du Chazelet. Nos voisins Lemoine sont dans la même situation ainsi qu'un certain nombre d'habitants du Chazelet. Depuis Juin et malgré les différentes réclamations de tous, rien n'a été réparé malgré les multiples promesses de l'opérateur Orange. Un projet de relais 4G permettant « d'irriguer » le Chazelet est dans les dossiers du moment, est-ce la raison de cette non-réparation ? Nous n'avons aucune information fiable sur ce sujet. Une nième nouvelle promesse de rétablissement a été faite pour le 6 Novembre... ! Ce dossier ressemble à un véritable serpent de mer...

Commission de sécurité :

L'année 2020 étant l'année du renouvellement de l'agrément de la commission de sécurité pour 2 ans, nous nous sommes organisés pour récolter tout au long de l'été les attestations suite aux visites des entreprises concernées et pour opérer les vérifications de sécurité imposées. Les dossiers ont été déposés pour les 2 chalets fin août et nous sommes toujours en attente de réponse.

Communication

La gazette : Cette année, nous y avons travaillé à trois : Daniel et Marie-Pierre, avec Simon en support technique. La maquette a évolué et nous n'avons gardé que des textes courts sur le papier, chacun pouvant en retrouver l'intégralité sur le site.

Le site : Ce sera un des chantiers à mener en 2021. Il est un peu en sommeil. Il faut revoir son architecture et nourrir les différentes pages afin que chacun puisse y trouver plus facilement le renseignement cherché, par exemple le compte-rendu de l'AG, l'histoire de l'association ...

La newsletter : depuis février dernier, 8 newsletters ont été envoyées, d'abord par mail sous forme d'un Pdf, puis avec une application dédiée. Elles permettent d'avoir un lien convivial avec tous les adhérents, avec des photos et des nouvelles brèves. Elle est ouverte par environ 55% des destinataires et nous devons comprendre pourquoi. Des couples qui n'en ouvrent qu'une, des arrivées en Spam ? Les retours qui nous sont adressés sont très positifs, donc nous continuerons ces envois qui nous semblent aller dans le sens d'une vie associative dynamique.

Le CA et le bureau

En ce qui concerne l'activité du CA et du bureau, l'incertitude générale a fortement impacté nos actions, tout au long de l'année, avec des moments forts :

- Au premier trimestre, construction de séjours sportifs pour l'été (qui n'ont pu aboutir).
- En juin, élaboration d'un protocole sanitaire, rapidement accepté, et aménagement des chalets.
- Organisation d'un weekend « AG et randonnées » (qui n'a pu se tenir à Ambert).
- Reconfiguration de la présente AG en visioconférence.

Les réunions formelles se sont tenues :

Réunions du CA :

- le 18/01, tous réunis à St Jean-de-Bournay,
- le 26/05 en visioconférence,
- le 24/09, tous réunis au Clot Raffin.

Réunions du bureau selon les besoins (minimum mensuelle, quelquefois hebdomadaires pour traiter notamment les propositions de séjour ; avec la présence des secrétaires-chalet), en visioconférence.

Sans compter les échanges de mail entre les administrateurs : plus de 1200 mails échangés au sein du bureau au cours de l'année, ça force à la rigueur !

Autre point plus sensible : des différences de point de vue apparues en fin d'année 2019 à propos du projet associatif, qui ont incité 2 personnes ne se reconnaissant pas dans la nouvelle ligne, à mettre un terme à leur mandat. Ce qui ne les a pas empêchées de venir nous saluer cordialement lors du CA de janvier.

Les 10 membres du CA sont restés investis sur leur tâche, en particulier les secrétaires chalet, dont la mission est très importante en tant que relais de l'association auprès des responsables de séjour. Sans oublier les responsables travaux, qui ont fait en sorte d'assumer rapidement le strict nécessaire pour l'accueil des séjours et la conformité des chalets (sanitaire et sécurité).

Le CA s'est montré fort dynamique avec des échanges interactifs très fréquents.

L'ambiance au sein du CA est détendue et nous travaillons dans une ambiance très conviviale.

Un travail d'équipe.

3. Tarifs 2021

Nous ne proposons pas de changer les tarifs de l'adhésion, mais d'abaisser à 15 ans au lieu de 16 l'âge minimum pour adhérer. En effet, il y a incompatibilité entre la possibilité de voter et de rentrer au CA à partir de 16 ans ; c'est légal, sachant que dans nos statuts, pour voter, il faut avoir cotisé 2 fois consécutivement.

D'autres changements sont proposés sur les tarifs, plus ou moins importants.

Tout d'abord, pour être cohérent avec ce qui précède, les tranches 12-15 et 16-17 deviendraient 12-14 et 15-17.

Nous voudrions préciser « enfants mineurs » pour les réductions familles nombreuses, car nous avons constatés des dérives à ce sujet.

Plus important, nous soumettons au vote une augmentation de 5%, arrondis à la dizaine ou aux 50 centimes les plus proches, de l'ensemble des tarifs des nuitées. En effet, ne pas augmenter pour la 6^{ème} année consécutive risquerait à terme de nous contraindre à une très forte augmentation, toujours compliquée. Notre trésorerie est saine, nous avons un peu moins de 2 années de trésorerie en caisse, ce qui est logique si on veut pouvoir répondre à des impondérables. Un problème de toiture, au cours d'une tempête, la chaudière du Clot Raffin qui claque, ... Mais nous avons aussi devant nous des travaux à prévoir : au Clot Raffin, par exemple, la réfection du petit dortoir, continuer l'aménagement du chalet Michel ; aux Rochas, des travaux sur la prise d'eau, l'aménagement de la salle du haut, entre autres. 5% nous semblent donc raisonnables.

Enfin, un changement qui n'impactera pas le porte-monnaie mais qui est important : notre terminologie n'est pas adaptée, elle emprunte le vocabulaire des agences de location de gîtes et entraîne des confusions. C'est ainsi que nous remplaçons « réservation » par « proposition de séjour » et que les arrhes sont remplacées par le versement de cotisations, préalablement au séjour. Dès l'envoi du projet de séjour, nous demandons l'adhésion de 5 personnes.

Pourquoi 5 ? Le montant actuel des arrhes est de 50€, ce qui correspond environ à 3 adhésions. Jusqu'alors, seule l'adhésion d'une personne était requise, mais on ne monte pas tout seul dans les chalets, et d'ailleurs depuis longtemps, 5 personnes par nuitée est le minimum. C'est ce qui nous a conduits à ce chiffre de cinq adhésions dès le début du projet de séjour. Nous cherchons par-là à insister sur le côté vie de groupe qui est un des objectifs de l'association.

Une majorité des participants considèrent que l'exigence de 5 adhésions comme minimum à la présentation du projet paraît élevée. Il est donc abaissé à 4 adhésions.

La proposition ainsi amendée est soumise au vote à main levée :

2 contre 1 abstention

⇒ **La proposition de tarifs 2021 est adoptée.**

La fiche Tarif 2021 résultante figure en ANNEXE 3.

4. Présentation et vote du budget prévisionnel 2021.

Présentation du budget 2021 par Gérard Charlot, trésorier.

DEPENSES		RECETTES	
Achats Gaz Essence Clot R	200	Adhésions	3200
EDF Rochas	800	Nuitées Clot Raffin	4200
Repas Réunions Travaux	1000	Nuitées Rochas	2800
Travaux Entretien Clot Raffin	1300	Repas Réunions Travaux	500
Travaux Entretien Rochas	1000	Produits Financiers	100
Ass. Multirisque Groupama	1200		
Gazette	350		
Déplacements	1000		
Location salle AG 2019	0		
Poste Télécom Internet	1200		
Frais banque & ANCV	70		
Tx Foncière Clot R	500		
Tx Foncière Rochas	300		
Tx Habitation Clot R	480		
Tx Habitation Rochas	200		
Electricité Clot Raffin	2100		
TOTAL	11700	TOTAL	10800
Evolution de la trésorerie disponible			-900

Une diminution de la trésorerie disponible n'est aucunement inquiétante après 2 années positives. Les dépenses pour l'électrification du Clot Raffin seront à amortir sur 10 ans en termes de charges.

Mise au vote du budget prévisionnel :
Vote à main levée 0 contre 0 abstention

⇒ Le budget prévisionnel 2021 est adopté à l'unanimité.

5. Rappel des objectifs du Projet Associatif - déclinaisons pour 2021

Rappel des objectifs inscrits dans nos statuts :

- Favoriser les sports en montagne
- Initier ses adhérents à la vie de groupe. Encourager la protection de l'environnement et de la nature, notamment en montagne, et ce par tous les moyens et en toutes saisons.
- Mener des projets d'animations sportives, culturelles, et artistiques autour des infrastructures de l'association dans le cadre montagnard dans lequel elle est implantée et dans l'esprit de ses valeurs.

Le projet associatif élaboré il y a 1 an a fait le constat de nos points forts et de nos points faibles, et il a inscrit un certain nombre d'objectifs, en particulier pour permettre à toutes les tranches d'âge de se rencontrer. Sachant que la moyenne d'âge des adhérents augmentait régulièrement, d'où un risque d'extinction de l'association.

Les objectifs 2020 étaient-ils trop ambitieux ? le COVID a-t'il cassé nos projets ? Probablement les deux. Néanmoins il faut souligner une tendance encourageante, avec notamment une randonnée Rochas - Clot Raffin, moment très fort pour les 12 participants. Un WE dans le Puy-de-Dôme alliant AG et randonnées, qui malheureusement a dû être annulé. Des contacts avec différentes personnes habilitées pour relancer la haute randonnée ou les via ferrata. Là-aussi, annulation en fin de printemps.

L'année 2021 restant incertaine, nous proposons des objectifs précis, et atteignables, visant à remettre au 1er plan la vie associative, favoriser la connaissance et le croisement des différents adhérents. Tout ce qui est proposé dans les différents groupes doit être mis en évidence.

Pour 2021 il est proposé :

De façon générale :

- Maintenir une communication vivante et actualisée
 - o maintien des Newsletter mensuelles
- Redonner du sens à l'adhésion

Au sein des chalets :

- Organiser 1 semaine Travaux/Rando dans chaque chalet, en été plutôt qu'au printemps,
NOTA : conserver 2 ou 3 jours en avril ou mai pour l'ouverture des chalets.
- Pour tous les séjours proposés - en opposition à de la location privée : ils sont tous ouverts à d'autres adhérents ou à des personnes nouvelles intéressées par l'activité proposée. Bien évidemment dans la limite de la capacité des chalets, et de la maîtrise de l'activité proposée.

En dehors des chalets :

- Organiser au moins 1 randonnée en montagne (du type Rochas-Clot Raffin, ou plus simple),

- Organiser au moins 1 action en région, avec information de tous les adhérents (par exemple tour du Mont St Michel, ou Randonnée dans les Pyrénées).

6. Projet d'électrification du Hameau de Clot Raffin - avancement.

Le projet d'électrification du hameau du Clot a progressé mais ne sera pas effectif pour cette fin d'année.

Le premier acompte a été versé au Syme05 par l'association « ASL Le Hameau de Clot Raffin » et notre participation a été virée (1100,00€). Les travaux de piquetage du tracé de la ligne enfouie et des points de distribution REMBT (coffrets de distribution pour le hameau) ont démarrés mais doivent encore être complétés, le transformateur HT-BT a été commandé par le Syme05 et pourrait leur être livré courant Novembre...

A terme le chalet de L.M. pourra bénéficier du courant triphasé 380V ce qui sera un plus pour simplifier l'utilisation du treuil qui ne demandera plus l'emploi du groupe électrogène. Pour ce faire le Syme05 nous conseille de demander rapidement un compteur de chantier provisoire à Enedis.

7. Composition du Conseil des sages

Pas de modification de la liste du Conseil des Sages depuis l'année dernière.

A noter que 2 membres restent injoignables : Gérard GOSSET et Jean-Jacques POLARD.

Liste complète en ANNEXE 4.

8. Renouvellement du Conseil d'Administration

Deux membres du CA ont signifié aux membres du Conseil leur démission en date du 09 janvier 2020, motivant leur décision par des divergences de vues sur le Projet associatif de l'association :

- Alexandra LUTON, dont le mandat devait prendre fin en 2022 ;
- Cécile PALMIER, dont le mandat devait prendre fin en 2020.

Trois membres sont sortants lors de la présente Assemblée Générale :

- Daniel Motelle
- Mina Martin-Pichon
- Bernard Prissette

Il y a donc potentiellement 5 postes à pourvoir lors de cette AG.

Les personnes ayant manifesté leur intention de se porter candidates sont :

- Florent Chevalier
- Daniel Motelle
- Thérèse Priou
- Bernard Prissette

Un dernier appel est lancé en séance : pas d'autre candidature.

Vote à main levée, pour chaque candidat (Contre – Abstention – Pour).

- Florian Chevalier (0 – 0 – 55) :
- Daniel Motelle (2 – 0 – 53)
- Thérèse Priou (0 – 0 – 55)
- Bernard Prissette (0 – 0 – 55)

⇒ Les 4 candidats sont élus au Conseil d'Administration.

La liste complète du nouveau Conseil d'Administration est fournie en ANNEXE 5.

9. Questions diverses

Plaquette Loisirs Montagne :

Pour faire connaître l'association auprès de nouveaux adhérents potentiels, une adhérente souhaite qu'un support type plaquette puisse être mis à disposition.

Ce sera fait avant la fin de l'année.

Bilan financier / frais de déplacement :

Un adhérent représenté souhaite voir explicités les motifs de remboursement de frais de déplacement, et les détails correspondants.

Il est rappelé que les frais de déplacement sont pour l'essentiel liés aux déplacements pour les Conseils d'Administration. Cette année, les frais remboursés s'élèvent à 931 €, bien inférieurs aux montants dépensés (abandon de frais). L'ensemble des éléments financiers restent consultables. Le secrétaire indiquera ces réponses à l'intéressé.

Interrogation sur la validation de séjours :

Une adhérente représentée nous a fait savoir qu'elle s'étonnait de l'examen des projets de séjour, qui pouvaient apparaître à la fois lents, et peut-être inquisiteurs.

Cette question, et sa réponse sont en effet primordiales.

Si la procédure a gêné quelques personnes, nous l'entendons, et nous allons dans les prochaines semaines travailler à une façon plus simple de prendre en compte les propositions de séjour.

L'objectif prioritaire reste de renforcer la vie associative, le croisement des expériences et des adhérents.

Un point très explicite de notre règlement intérieur : les séjours sont normalement ouverts à tous tant qu'ils ne sont pas complets, c'est ce qui nous distingue d'un simple loueur. C'est peut-être là le point qui surprend, d'où nos questions sur les activités qui sont proposées, ceci pour mieux renseigner les personnes qui vont s'inscrire.

C'est certainement cette explication qu'il nous est arrivé de rater l'an dernier.

Encadrement/support aux activités sportives – appel aux volontaires :

Une adhérente souligne que l'AG est une occasion importante pour faire appel aux volontaires qui pourraient assurer l'encadrement d'activités sportives, et souhaite qu'on en définisse les attendus. Ce sujet ne manquera pas d'être réactivé début 2021 au travers du projet associatif, et permettra de préciser les attendus : ouverture, accueil, initiation au treuil, intendance, animation, fermeture, ...

Adhésions de personnes morales :

Autre question : qu'en est-il de l'adhésion des personnes morales ?

Voici ce qui figure dans les statuts, à l'article 2 :

L'Association se propose, si elle le juge nécessaire, d'adhérer, participer ou collaborer à toute institution, organisation ou association poursuivant les mêmes buts, mêmes principes. Elle peut notamment mettre à leur disposition temporairement ses propres moyens en personnes ou en matériel.

Par contre, les conditions d'adhésion de ces personnes morales ne sont pas précisées dans les statuts. Ce point sera étudié en 2021.

Plus aucune question n'étant posée, le président clôture l'assemblée Générale à 20h10.

Compte rendu adopté par le CA de Loisirs Montagne en sa séance du 28/11/2020.

Bernard Prissette, secrétaire

Marie-Pierre Drain, présidente

ANNEXE 1 : Liste des présents et pouvoirs

Assemblée Générale ordinaire du 24 octobre 2020

Nom	Prénom	ordi	Adh 2019	Adh 2020	Pouvoir 1	Pouvoir 2	Pouvoir 3	Total votes
BADICHE	Liliane	<i>Liliane</i>	1	1	Loisel AC	Derminon F.	Badiche I.	4
BERNARD-R	Michel	<i>Pierre</i>	1	1	Gauthier B			2
BERNARD-R	Marie-J	<i>Pierre</i>	1	1	Gauthier A			2
CHARLOT	Gérard	<i>Gérard</i>	1	1	Decoopman B	Hardy	Touffet P.	4
CHEVALIER	Florian	<i>Florian</i>	1	1				1
CHEVALIER	Valérie	<i>Florian</i>	1	1				1
DRAIN	Arnaud	<i>Arnaud</i>		1				0
DRAIN	François	<i>François</i>	1	1	Gravelat Br.	Gravelat ML.	Gravelat Bj.	4
DRAIN	Pauline	<i>François</i>		1				0
DRAIN	Marie-P	<i>Marie-P</i>	1	1	Droux JY	Prouveur JF	Prouveur M.	4
EGASSE	Gilles	<i>Yves</i>	1	1	Lemoine P.	Huille X.		3
ESCOLLE	Pierre	<i>Pierre</i>	1	1				1
ESCOLLE	Geneviève	<i>Pierre</i>	1	1				1
JULIEN	Camille	<i>Camille</i>		1				0
MONTAGNAT	Morgane	<i>Morgane</i>	1	1				1
MONTAGNAT	Yves	<i>Yves</i>	1	1	Touffet MT	Chevreau R	Prouveur B	4
MOTELLE	Daniel	<i>Daniel</i>	1	1	Lauzanne M	Huille M.	Motelle C.	4
PETIT	Tanguy	<i>Tanguy</i>	1	1				1
PRIOU	Thérèse	<i>Thérèse</i>	1	1	Bourgeon F	Lechat V.	Toury MC.	4
PRISSETTE	Bernard	<i>Bernard</i>	1	1	Fouquet N	Delaunay R.	Berchet A.	4
PRISSETTE	Pascale	<i>Pascale</i>	1	1	Polaud J	Zurecki M.		3
PROUVEUR	Romain	<i>Romain</i>	1	1	Garnier M			2
PROUVEUR	Sophie	<i>Romain</i>	1	1				1
PROUVEUR	Thibaut	<i>Thibaut</i>		1				0
ZURECKI	Christian	<i>Christian</i>	1	1	Coquet M	Cordier MO	Dumortier J	4
ROBERT JJ inscrit mais absent								0
Total des voix								55

ANNEXE 2 : RAPPORT FINANCIER 2020

Compte de résultat

N°cpte	CHARGES			N° cpte	PRODUITS		
6020201	Achats Gaz Essence Clot R	48		7011	Nuits Clot 9 €	3053	
603121	Variation Stock Gaz Clot R**	110		70112	Nuits Clot 6,5 €	26	
60612	EDF Rochas	811		70113	Nuits Clot 4,5 €	22	
6063	Fournitures	10		7012	Nuits Clot 15 €	15	3116
606803	Repas Réunions Travaux	488		7021	Nuits Rochas 9 €	2324	
615201	Travaux Entretien Clot R	857		701211	Nuits Rochas 6,5 €	208	
645202	Travaux Entretien Rochas	221	2545	70233	Nuits Rochas 4,5 €	203	
6161	Ass. Multirisque Groupama		1193	7022	Nuits Rochas 15 €	60	
6237	Gazette		350		Nuits Hiver Rochas	270	3065
6238	Dons divers		75	70133			
6251	Déplacements	931		70212			
6252	Déplacements *	475		706803	Repas Réunions Travaux		318
6257	Location salle AG 2019	100	1506	7561	Adhésions Adultes	3041	
626	Poste Télécom Internet		1003	7562	Adhésions Réduites	80	3121
627	Frais banque & ANCV		74	7681	Produits Financiers		103
635121	Tx Foncière Clot R	829		7713	Dons en numéraire	183	
635122	Tx Foncière Rochas	322		7714	Abandon Frais Déplact*	475	658
635131	Tx Habitation Clot R	476					
635132	Tx habitation Rochas	195					
	Total taxes		1822				
68112	Dotation Amortissements		2070				
6	TOTAL CHARGES		10638	7	TOTAL PRODUITS		10381
					DEFICIT de L'EXERCICE	257	

Capacité à investir dégagée au cours de l'exercice			
	2070	-257	1813

* Abandon de frais de déplacement : uniquement en numéraire, remboursements kms abandonnés non compris.

ANNEXE 2 - suite

Bilan au 30/09/2020

ACTIF			PASSIF		
	n-1				
IMMOBILISATIONS	12540	10470	Capital début d'exercice	32 524	
dotation aux amortissements	-2070		Résultat de l'exercice	-257	
			Régularisat° années antérieures	334	
STOCKS		414	SITUATION NETTE		32601
Charbon	224				
Gaz Clot Raffin	190		DETTES A COURT TERME		1396
CREANCES		3196	Adhérents	1 296	
Adhérents	1408				
ANCV	530		Taxe de séjour	100	
SAS-SCEA matériaux	158				
Syndicat Electricité Clot	1100				
DISPONIBILITES		19917			
Compte courant	782				
Livret	19135				
TOTAL PASSIF		33997	TOTAL ACTIF		33997

TRESORERIE NETTE					
Disponible	+	-			Evolution
	Créances	Dettes			
19917	3196	-1396	au 30/09/2020	21717	
18902	2366	-1271	Au 30/09/2019	19997	1720

ANNEXE 3 : Fiche Tarifs 2021

TARIFS SEJOURS 2021

Pour être validée, toute proposition de séjour doit nécessairement être accompagnée de l'adhésion d'au moins quatre personnes qui ont prévu d'y participer, dont celle du responsable de séjour.

Le tarif adhérent s'appliquera à tous ceux dont l'adhésion a été enregistrée par l'association avant le 1° jour du séjour

NUITEES

<i>Minimum de participation : 5 personnes/nuitée payante</i>	Adhérent		Non adhérent	
	Nuitée seule	avec la taxe de séjour (+3%)	Nuitée seule	avec la taxe de séjour (+3%)
18 ans et +	9,50 €	9,80 €	15,50 €	16,00 €
Etudiant/Demandeur d'emploi	7,00 €	7,20 €	10,50 €	10,80 €
15 à 17 ans	7,00 €		10,50 €	
12 à 14 ans	5 € (*)		7,00 €	
3 à 11 ans	0 (*)		3,00 €	
moins de 3 ans	0,00 €			
(*) au moins 1 parent adhérent				
Réduction famille nombreuse applicable au sein d'une même famille présente :	10% pour 3 enfants mineurs			
	20% pour 4 enfants mineurs et +			
L'association accepte les Chèques Vacances ANCV, ainsi que les Bons CAF				
<u>TAXE DE SEJOUR</u>				
Depuis le 1er janvier 2017, l'association est soumise au paiement de la taxe de séjour.				
<u>Cette mesure est applicable aux personnes majeures et ne concerne que le Clot Raffin</u>				

ANNEXE 4 : COMPOSITION DU CONSEIL DES SAGES

Au 24/10/2020, le Conseil des Sages est composé de 22 membres :
9 présidents, et 13 membres d'honneur.

Extrait des statuts : Titre 1 - article 3, dernier paragraphe :

« L'Association comprend un Conseil des Sages chargé d'émettre un avis consultatif avant tout acte majeur de l'Association (article 11 et 12 des statuts : changement de statuts, acquisition de biens immobiliers, aliénation du patrimoine, dissolution de l'Association). Ce conseil est composé des anciens Présidents de l'Association et des membres d'honneur. Chaque membre du Conseil des sages pourra répondre individuellement à toute consultation. Le président est chargé de restituer tous les avis des sages au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale prend acte annuellement de la composition de ce conseil. »

1	FOUQUET	Jean-Louis	Président	1969-1982
2	FOUQUET	Claudine	Membre d'honneur	AG de 1983
3	SECHAUD	Marc	Président	1983-1985 et 1992
4	GOSSET	Gérard	Membre d'honneur	AG de 1983
5	ACHTE	Michel	Membre d'honneur	AG de 1985
6	BODHUIN	Gérard	Membre d'honneur	AG de 1985
7	MARAN	Vincent	Président	1986-1988
8	DRAIN (BURLION)	Marie-Pierre	Membre d'honneur	AG nov. 1987
9	PROUVEUR	Jean-François	Président	1989-1991
10	MARAN	Nathalie	Membre d'honneur	AG de 1989
11	BABE	Francis	Membre d'honneur	AG de 1989
12	BUSO	Italo	Membre d'honneur	AG de 1993
13	POLARD	Jean-Jacques	Président	1993-1994
14	PRISSETTE	Bernard	Président	1995-1998
15	RIBOUR	Michel	Membre d'honneur	AG de 1997
16	ROBERT	Jean-Jacques	Président	1999-2007
17	CORDOMA	Jô	Membre d'honneur	AG du 15/11/2003
18	HUILLE	Xavier	Membre d'honneur	AG du 15/11/2003
19	GIULIANI	Véronique	Membre d'honneur	AG du 06/11/2004
20	RONZON	Mireille	Présidente	2007-2010
21	PROUVEUR	Romain	Président	2010-2013
22	MARTIN-PICHON	Michel	Membre d'honneur	AG d'octobre 2015

ANNEXE 5 : COMPOSITION DU CA

Suite à l'AG 2020

	Composition actuelle du CA	Elu en	Sortant en
1	CHARLOT Gérard	2019	2022
2	CHEVALIER Florian	2020	2023
3	DRAIN Marie-Pierre	2019	2022
4	EGASSE Gilles	2019	2022
5	ESCOLLE Pierre (*)	2019	2021
6	HUILLE Myriam	2019	2022
7	MONTAGNAT Yves	2018	2021
8	MOTELLE Daniel	2020	2023
9	PRIOU Thérèse	2020	2023
10	PRISSETTE Bernard	2020	2023
11	ZURECKI Christian	2018	2021
12	- Poste vacant		2021

(*) Remplaçant.e d'un membre démissionnaire